Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Emerging Markets Euro Denominated Bonds

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'Actions : AXA World Funds - Emerging Markets Euro Denominated Bonds G Capitalisation EUR (ISIN : LU2096754713)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à générer une performance, mesurée en EUR, à partir d'un portefeuille de titres de créance des marchés émergents géré de manière dynamique.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière dynamique et utilise un indice de référence composé à 50 % du ICE BofA Euro Emerging Markets External Sovereign Index et à 50 % du ICE BofA Euro Emerging Markets Corporate Plus Index (l'« Indice de référence ») à des fins de comparaison uniquement. Le Gestionnaire financier dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Compartiment et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indice de Référence. Les divergences de portefeuille et de performance entre le Compartiment et l'Indice de référence ne sont soumises à aucune restriction.
Le Compartiment investit dans des obligations émises par des gouvernements, des entités supranationales, des entreprises privées ou publiques de pays émergents.
Le Compartiment investit au moins 80 % de son actif net dans des titres de créance négociables libellés en EUR et peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres de créance négociables libellés en USD, notamment des titres 144A.
L'exposition des actifs du Compartiment libellés dans une devise autre que l'EUR sera couverte en EUR. Rien ne garantit qu'une telle couverture couvrira parfaitement 100 % de l'actif net en permanence.
Le Compartiment peut investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance de qualité Sub-Investment Grade ou non notés. Toutefois, le Compartiment n'investit pas dans des titres notés CCC+ ou en dessous par Standard & Poor's ou l'équivalent par Moody's ou Fitch. Si deux agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des deux sera retenue et si trois agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire Financier considère comme équivalente à ces catégories. En cas d'abaissement de la note de crédit en dessous de ce seuil, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance négociables de qualité Investment Grade.
Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du gestionnaire financier.
Le Compartiment n'investit pas dans des actions et des instruments assimilés.
Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille et de couverture.
Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant trois ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.
Investissement initial minimum : 1 000 000 USD ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque géopolitique : les placements dans des titres émis ou cotés sur les marchés de différents pays peuvent impliquer l'application de normes et de règles différentes. Ces investissements peuvent être affectés par des variations de taux de change, des amendements législatifs ou de nouvelles restrictions applicables à ces placements, par une modification de la réglementation relative au contrôle des changes, ou encore par la volatilité des cours.

Risque lié au marché : risque de variation de la Valeur liquidative pendant la durée de vie du Compartiment en raison des mouvements du marché (volatilité du cours des actifs, creusement des spreads) à l'œuvre sur des marchés généraux ou spécifiques.

Risques associés aux marchés émergents : Le Compartiment peut investir dans des marchés moins développés sur le plan économique (les marchés émergents), qui peuvent comporter un risque plus important que les pays développés. Ces investissements sont notamment plus exposés au risque d'agitation politique et de ralentissement économique et sont susceptibles d'affecter la valeur du Compartiment et de vos placements.

Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de marché pouvant empêcher le Compartiment de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Risque de change : le Fonds détient des investissements libellés dans des devises autres que sa devise de référence. Par conséquent, les variations des taux de change peuvent entraîner une hausse ou une baisse de la valeur des investissements (et des revenus qui en découlent), affectant la valeur du Fonds.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Emerging Markets Euro Denominated Bonds

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.44%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

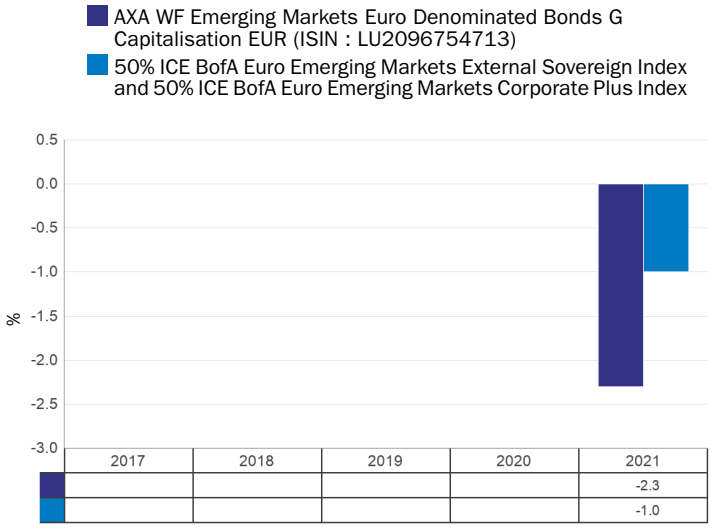
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants est basé sur les dépenses engagées pendant la période de douze mois jusqu'à fin décembre 2021. Ce montant peut varier d'une année à l'autre. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 03/03/2020 et la classe d'actions en 2020.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence. Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.